

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Arrêté du 7 février 2024 portant nomination au Conseil national des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public

NOR : MENE2402160A

Par arrêté de la ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques en date du 7 février 2024, sont nommés membres du Conseil national des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public pour une durée de trois ans :

1° Au titre des huit représentants des associations agréées :

M. Jean-Luc Cazaillon, en qualité de titulaire, et M. Laurent Gautier, en qualité de suppléant, représentant les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) ;

M. Pascal Péron en qualité de titulaire, et M. Damien Pollet, en qualité de suppléant, représentant l'Association des éclaireuses, éclaireurs de France (EEDF) ;

M. Thierry Boucher, en qualité de titulaire, et Mme Astrid Simonin, en qualité de suppléante, représentant la Fédération des Aroéven-Foéven ;

Mme Agnès Bathiany, en qualité de titulaire, et Mme Isabelle Monforte, en qualité de suppléante, de la Fédération générale des pupilles de l'enseignement public (FGPEP) ;

Mme Irène Pequerul, en qualité de titulaire, et M. Fabrice Boisbouvier, en qualité de suppléant, représentant la Fédération nationale laïque de structures et d'activités éducatives, sociales et culturelles (FRANCAS) ;

M. Arnaud Tiercelin, en qualité de titulaire, et Mme Fatima Akkacha, en qualité de suppléante, représentant la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente (LFEEP) ;

M. Olivier Huet, en qualité de titulaire, et M. Michaël Floquet, en qualité de suppléant, de la Fédération Office central de la coopération à l'école (OCCE) ;

M. Pierre Mennevret, en qualité de titulaire, et Mme Aurore Perrin Saada, en qualité de suppléante, représentant l'association Jeunesse au plein air (JPA).

2° Au titre des six représentants des organisations représentatives des personnels de direction, d'éducation et d'enseignement :

M. Antonio Goncalves, en qualité de titulaire, et Mme Bernadette Peignat, en qualité de suppléante, représentant la Fédération des syndicats généraux de l'éducation nationale et de la recherche publique (SGEN-CFDT) ;

M. Daniel Le Cam, en qualité de titulaire, et M. Grégory Frackowiak, en qualité de suppléant, Mme Guislaine David, en qualité de titulaire, et M. Julien Poirier, en qualité de suppléant, représentant la Fédération syndicale unitaire (FSU) ;

Mme Stéphanie De Vanssay, en qualité de titulaire, et Mme Carole Zerbib, en qualité de suppléante, représentant l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA - éducation) ;

Mme Bénédicte Moulin, en qualité de titulaire, et M. Christophe Auvray, en qualité de suppléant, représentant la Fédération nationale de l'enseignement de la culture et de la formation professionnelle - Forcé ouvrière (FNEC FP-FO) ;

M. Arnaud Cora, en qualité de titulaire, et Mme Sandra Gaudillère, en qualité de suppléante représentant la Fédération de l'éducation, de la recherche et de la culture – Confédération générale du travail (FERC CGT).

3° Au titre des cinq représentants des organisations représentatives des parents d'élèves :

Mme Florence Prudhomme, en qualité de titulaire, et M. Abdelkrim Mesbahi, en qualité de suppléant, M. Stéphane Fouéré, en qualité de titulaire, et Mme Adeline Nedey, en qualité de suppléante, Mme Anne-Charlotte Rossi, en qualité de titulaire, et M. Ouali Douakh, en qualité de suppléant, M. Philippe Pautre, en qualité de titulaire, et Mme Françoise Mougins, en qualité de suppléante, représentant la Fédération des conseils des parents d'élèves des écoles publiques (FCPE) ;

Mme Marie-Hélène Guénelo, en qualité de titulaire, et Mme Isabelle Lafargue-Fery, en qualité de suppléante, représentant la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (FPEEP).